

CHARTRE

Éducation aux Médias et à l'Information en Centre-Val de Loire

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des acteurs et actrices et/ou structures en capacité de mener des actions en EMI, essentiellement mises en place en région Centre-Val de Loire.

Sont notamment concernés (liste non exhaustive) : **les journalistes, les médias, les bibliothèques/médiathèques, les structures et associations qui exercent actuellement en Centre-Val de Loire, les centre de ressources et de recherches ;** en collaboration avec les institutions : **Clemi/rectorat, Arcom, Drac CVL, collectivités territoriales, Ecole publique de journalisme de Tours (EPJT – Université de Tours).**

Le réseau est un **double outil interne** (action en région) et **externe** (visibilité hors région)

Intentions

- **Se connaître, partager** des expériences, **échanger** des pratiques, des ressources, des outils, entre acteurs.
- **Créer un réseau collaboratif** qui s'appuie sur des **actions structurantes** sur l'ensemble du territoire régional.
- **Apporter des réponses** de proximité et **mailler le territoire** à destination de **tous les publics**.
- **Contribuer** à l'éducation à la **citoyenneté**.
- **Favoriser l'engagement** de tous les publics.

Objectifs

Cette charte est issue de la volonté de créer un collectif régional pour répondre aux demandes croissantes de tous les publics en EMI. Dans un contexte informationnel et médiatique de plus en plus complexe et face à la multiplication des acteurs autonomes en EMI, nous souhaitons **structurer les actions à développer sur l'ensemble de la région et encourager la mutualisation des compétences.**

Nos engagements, dans le respect de la laïcité et des valeurs de la République et dans une démarche RSE (responsabilité sociale et environnementale)

1

**Contribuer au développement
de l'esprit critique.**

2

**Favoriser le libre arbitre,
en prenant en compte
l'expression de chacun.**

3

**Favoriser le pluralisme
des médias, des courants de
pensées et des traitements
éditoriaux.**

4

**Faire vivre une pratique
citoyenne
des médias et de l'information,
excluant toute discrimination,
tout prosélytisme religieux,
idéologique ou politique et toute
pression commerciale.**

5

**Se former et s'auto-former
ou réaliser des actions de
formation, pour développer ses
compétences et ses
connaissances en ÉMI.**

6

**Mettre en place une veille
régulière
sur les grands enjeux de l'ÉMI.**

7

**S'appuyer sur les pratiques
concrètes
informationnelles et médiatiques
des apprenants.**

8

**Associer les apprenants
à la mise en œuvre du projet.**

9

**S'inscrire dans
une démarche coopérative.**

10

**Accepter d'être référencé(e)
parmi les acteurs et actrices
dans le portail régional de l'ÉMI.**